

Le Bénin adhère au protocole d'Abidjan sur le « Free Roaming » en Afrique de l'Ouest

Lomé, le 14 décembre 2017- La République du Bénin a officiellement rejoint la liste des pays signataires du protocole d'Abidjan sur le Free Roaming en Afrique de l'Ouest qui permet aux habitants des pays signataires de recevoir gratuitement des appels et d'en émettre au tarif local lorsqu'ils sont en déplacement.

L'adhésion du Bénin a été actée par la signature le mardi 12 décembre 2017 à Dakar du protocole d'accord entre M. Abdou Karim SALL, DG de l'Autorité de Régulation des Télécommunications et des postes (ARTP) du Sénégal et M. Hervé GUEDEGBE, Secrétaire Exécutif de l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et de la Poste (ARCEP) du Bénin, représentant son DG.

L'initiative « Free Roaming » à laquelle le Togo a adhéré le 03 Janvier 2017 est entré en vigueur depuis le 31 mars 2017. Elle repose sur trois leviers essentiels qui sont :

- La gratuité de la réception des appels venant des États signataires vers le pays visité, mais sur la base d'un forfait-plafond de 300 minutes tous les 30 jours ;
- La tarification au prix local des appels émis à partir du pays visité vers les autres pays signataires ;
- Un dispositif commun de lutte contre la fraude pour pérenniser le système.

Désormais, à l'instar du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, la Guinée Conakry, le Mali et le Burkina Faso, les Togolais en déplacement au Bénin bénéficieront des avantages qu'offre le Free-Roaming.

Par ailleurs, le DG de l'ARTP/Sénégal, qui coordonne l'initiative Free Roaming, a indiqué que des négociations sont en cours pour arriver à faire adhérer d'autres pays de la sous-région notamment le Niger, la Mauritanie ou encore la Gambie.

Contact presse : presse@numerique.gouv.tg

Le Ministère des Postes et de l'Économie Numérique définit et coordonne la mise en œuvre de la politique de l'État dans les domaines des postes et de l'économie numérique. A ce titre, il traite des questions relatives au développement et à la promotion des activités postales et œuvre à la promotion et à la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) en vue de l'émergence du secteur de l'économie numérique.

Depuis 2010, **Cina LAWSON** occupe les fonctions de Ministre des Postes et de l'Économie Numérique.